

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire au lieu habituel, à la
salle du conseil à la Mairie, le :

MARDI 10 DECEMBRE 2024 à 18 H 30

L'ordre du jour présenté en page suivante sera examiné lors de cette séance.

Fait et affiché par nous, Julien FICHOT, le 04 décembre deux mille vingt quatre à dix-sept
heures.

Julien FICHOT
Maire



COMMANDE PUBLIQUE

Marchés publics

105. Adhésion au groupement de commande porté par la communauté de communes du Seignanx pour la construction d'équipements photovoltaïques en autoconsommation ou revente raccordés au réseau

URBANISME

Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols

106. Annulation de servitude non aedificandi de la parcelle cadastrée section AN 132

DOMAINE et PATRIMOINE

Acquisitions

107. Acquisition des parcelles cadastrées section L 1660 et 1728 appartenant à la société KHOR IMMO Chemin de Guitard

Aliénations

108. Cession de l'ensemble immobilier dit de l'ancienne gendarmerie, parcelle AT 39, situé 63-101 rue de la Ruelle, au bailleur social Habitat Sud Atlantic en vue de la rénovation et gestion de logements à destination sociale

FONCTION PUBLIQUE

Régime indemnitaire

109. Modification des conditions de maintien en cas d'absence (congé de longue maladie et congé de grave maladie)

FINANCES LOCALES

Décisions budgétaires (B.P., D.M., C.A....)

110. DM n° 1 Budget annexe projet de ville 2024
111. Engagement 2025 du quart des investissements prévus en 2024 – Budget principal
112. Engagement 2025 du quart des investissements prévus en 2024 – Budget annexe logements sociaux

Divers

113. Tarifs des concessions du cimetière communal

DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES

Transports

114. Convention avec le Syndicat mixte des Mobilités Pays Basque Adour pour les participations des familles au transport scolaire 2024 – 2027

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES

Enfance - jeunesse

115. Règlement intérieur du service éducation - enfance - Mise à jour

COMMUNICATION DES DECISIONS

- 2024-09 du 03 décembre 2024 : création d'un service Sylviculture assujetti à la TVA dans le cadre du budget principal

INFORMATIONS

QUESTIONS DIVERSES